



# REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice-Solidarité

-----  
MINISTERE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

## **PROJET DE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (PIP) 2016-2018**

Conakry, Janvier 2016

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| INTRODUCTION   |           |
| <b>I.CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE.....</b>                            | <b>6</b>  |
| <b>II.PRINCIPAUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT A MOYEN TERME.....</b> | <b>9</b>  |
| <b>RATIII.METHODOLOGIE D’ELABOON DU PIP 2016-2018.....</b>         | <b>10</b> |
| <b>IV.PRESENTATION DU PIP 2016-2018 .....</b>                      | <b>11</b> |
| IV.1.Répartition par axe du Plan Quinquennal 2011-2015 .....       | 12        |
| IV.2.Réparttion par Secteurs et Sous-secteurs .....                | 19        |
| IV.3. Répartition Spatiale .....                                   | 21        |
| <b>V.FINANCEMENT DU PI2016-2018.....</b>                           | <b>23</b> |
| V.1.Répartition niveau de financement par Secteur .....            | 23        |
| V.2.Répartition par source de financement.....                     | 24        |
| <b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....</b>                          | <b>27</b> |

## *Introduction*

---

Le Programme d'Investissements Publics (PIP) est un cadre de programmation financière qui intègre l'ensemble des investissements de l'Etat et assure la liaison entre les Stratégies Nationales de Développement et la Loi des Finances. Il est un programme triennal glissant dont l'année de base (la 1<sup>ère</sup> année) constitue le volet dépenses en capital de la Loi de Finances. Son processus d'élaboration aboutit à la Loi Programme. Il est revu chaque année pour tenir compte des réalisations et de l'évolution effective des ressources et priorités nationales. C'est aussi un outil de suivi et d'orientation des actions de l'Etat engagées pour la réalisation des objectifs de développement définis dans les grandes orientations stratégiques à moyen et long termes.

L'objectif du PIP est d'offrir un cadre cohérent pour traduire les politiques globales et sectorielles du gouvernement en projets et programmes prioritaires ciblés, tout en tenant compte des moyens de financement et de la capacité d'absorption des crédits.

Pour une meilleure maîtrise du processus de développement national, le gouvernement a décidé de rompre avec la gestion chaotique découlant du pilotage à vue érigé en système pendant plus de deux décennies, en mettant en place un cadre cohérent d'intervention à travers l'élaboration et l'adoption du Plan Quinquennal de développement économique et social 2011-2015. Il est bâti autour des cinq axes stratégiques définis par le Président de la République et sont :

#### **Axe 1 : Amélioration de la gouvernance et réformes institutionnelles**

La bonne gouvernance administrative, économique et judiciaire est un préalable au développement et à la croissance soutenue. L'échec des stratégies et programmes de développement initiés au cours de la décennie écoulée et le marasme économique et social qui en a découlé sont attribués en grande partie à la mauvaise gouvernance.

Il est par conséquent urgent d'agir pour mettre fin aux mauvaises pratiques qui avaient cours jusqu'ici dans la gestion des affaires publiques, renforcer le cadre institutionnel, juridique et réglementaire, bannir les pratiques d'exclusion et d'injustice, remédier à l'absence de dialogue avec les composantes de la société civile et le secteur privé, et rétablir la confiance dans les différents rouages de l'Etat.

#### **Axe 2 : Lutte contre la pauvreté, poursuite des OMD et valorisation des ressources humaines**

Les tendances négatives sur le plan social sont nombreuses et concernent à la fois les questions liées à l'accessibilité et à la qualité de l'éducation, de la santé, à l'insécurité alimentaire, à l'assainissement, bref aux conditions de vie des populations.

Ces préoccupations peuvent être résumées par la problématique des OMD qui ont connu une lenteur manifeste de mise en œuvre des actions y afférentes se traduisant par peu de progrès significatifs. Si des actions immédiates et appropriées ne sont pas prises, la plupart des OMD ne seront probablement pas réalisés en 2015 comme le prévoit la Déclaration du Millénaire. En effet, l'état de réalisation des objectifs n'est pas uniforme dans la mesure où si la tendance actuelle se maintient, l'objectif 1, réduire de moitié le taux de pauvreté, ne serait pas atteint. Par rapport à l'autonomisation des

femmes (objectif 3), le chemin à parcourir est encore long tant le statut social des femmes devrait être revu et amélioré : mutilations génitales féminines, éducation de la jeune fille, mariage précoce etc. Certains objectifs relatifs à la santé, à savoir les objectifs 4, 5 semblent difficile à atteindre. Cependant, les objectifs 2, assurer l'éducation primaire pour tous, et 6, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies pourraient être atteints du fait que l'environnement est potentiellement favorable ;

Malgré les nombreux investissements en matière d'éducation et de santé, de fortes disparités régionales existent en matière d'accès aux services sociaux de base. Les postes de santé et écoles des zones rurales éloignées manquent de tout. Les enseignants et agents de santé refusent systématiquement de rejoindre leurs postes d'affectation. Les populations se considèrent comme étant littéralement abandonnées par l'Etat. Dans certaines régions, l'absence de l'Etat a favorisé le développement du vol de bétail et la présence de coupeurs de routes. Des situations qui sont de sérieuses menaces pour les régions et préfectures.

### **Axe 3 : Développement des infrastructures économiques et des équipements socio collectifs**

La Guinée demeure très sous-équipée en routes, chemins de fer, aéroports, ports, et aussi en infrastructures hydrauliques et énergétiques. Le réseau hydrographique très dense (1165 cours d'eau codifiés) peut développer un potentiel hydroélectrique exploitable estimé à 6000 MW pour une énergie annuelle garantie de 19300 GWH/an. A ce jour, seulement 2% de ce potentiel est mis en valeur bénéficiant à moins de 18% de la population. En plus, la Guinée dispose de ressources bio-massiques, estimées à 30 millions de m<sup>3</sup> de bois par an, un potentiel solaire de 4,8 Kwh.m<sup>2</sup>/jour, avec un gisement éolien qui offre une vitesse moyenne de vent de 3m/s et des énergies fossiles (pétrole, gaz, uranium) aux indices très prometteurs.

Malgré ces potentialités, le pays affiche des niveaux de performance énergétiques les plus faibles de la sous-région car les moyens de production, de transport et de distribution souffrent d'insuffisances notoires. La dégradation des équipements de production et de distribution, la mauvaise exploitation des moyens de production thermique, la vétusté des réseaux de l'intérieur et la forte proportion de réseaux hors-normes sont les principales entraves au développement du secteur. Un programme d'investissement hydroélectrique est en cours de mise en œuvre comprenant, notamment deux grands projets, à savoir le complexe hydroélectrique Souapiti/Kaléta et le projet de barrage à usage multiple de Fomi.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique énergétique, le gouvernement prendra en considération les aspects stratégiques suivants : (i) le poids de la facture énergétique et du financement des infrastructures énergétiques ; (ii) la préservation et le développement des ressources nationales ; (iii) la sécurité et la diversité de l'approvisionnement ; (iv) le prix de l'énergie ; (v) la protection de l'environnement ; et (vi) l'assistance aux populations éventuellement affectées par les projets hydrauliques et hydroélectriques.

En outre, les infrastructures de transport nécessitent une amélioration significative étant donné leur rôle clé dans le développement socio-économique. Un programme d'investissement sera mis en œuvre pour développer le réseau routier et ferroviaire, et les infrastructures portuaires et aéroportuaires.

#### **Axe 4 : Développement et expansion économique et promotion des secteurs porteurs de croissance**

La réalisation de taux de croissance économique élevé et soutenu est un préalable à la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations. Le pays dispose de richesses naturelles diversifiées qui doivent être exploitées de manière rationnelle pour augmenter la production, diversifier les activités et créer des opportunités d'emploi et de revenu pour les populations urbaines et rurales, en assurant en même temps une distribution appropriée des investissements entre les secteurs et les régions du pays.

Les activités économiques du secteur rural sont essentielles pour réaliser l'autosuffisance et la sécurité alimentaire, et développer le monde rural. La Guinée présente une grande diversité de milieux et de grandes potentialités agricoles. On estime à six millions d'hectares la superficie cultivable dont 16% seulement sont exploités, essentiellement en culture pluviale. Le potentiel de terre irrigable est évalué à 364000 ha dont 81000 ha aménagés. Ceci prouve que l'agriculture reste essentiellement de type traditionnel, non équipée, vivrière et de survie. Les exploitations de type familial occupent 60% de la population et représentent 95% des terres cultivées, et en général, de petite taille, entre 0,3 et 0,5 ha.

L'élevage est la deuxième activité du secteur rural après l'agriculture. Il concerne 283000 familles d'éleveurs et procure des revenus à 30% de la population rurale. Les effectifs du cheptel sont estimés à 4,7 millions de bovins, 1,5 millions d'ovins, 1,8 millions de caprins, 86000 porcins et 20 millions de volailles. L'élevage repose sur des pâturages naturels riches et variés d'environ 70000 km<sup>2</sup> et comporte près de 350 espèces fourragères. Malgré son importance socio-économique, l'élevage n'attire qu'un faible montant d'investissement public et privé (1,8% des investissements publics affectés au secteur agricole).

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture demeure à un état rudimentaire avec des captures limitées et des revenus insuffisants du fait des politiques définies mais non mises en œuvre, du financement réduit, du sous-équipement du secteur, de l'absence d'encadrement, et de la mauvaise gestion des institutions qui en sont responsables.

Le développement de l'agriculture et de la pêche sera accompagné par des infrastructures appropriées, notamment le désenclavement des exploitations agricoles, l'équipement des petits pêcheurs, la facilitation de la commercialisation et les services de vulgarisation et d'encadrement.

Le secteur minier n'a pas utilisé pleinement les grandes potentialités naturelles qui le distinguent de la quasi-totalité des autres secteurs. Il est tout aussi caractérisé par des contraintes qui freinent son essor et réduit sa contribution au développement économique et social de la nation. Une de ces contraintes se trouve dans l'abandon total de la recherche géologique et minière depuis 1990. De surcroît le secteur est

confronté à la grande faiblesse de l'administration minière. La convention minière type n'est pas entrée en vigueur, les insuffisances du code minier avant les amendements qui lui étaient apportés tout récemment, le manque de suivi et contrôle des activités minières, et les capacités limitées de l'administration minière. Le secteur a un avenir prometteur devant lui. Il représente une source essentielle de croissance de la production nationale, d'emplois directs et indirects, de recettes en devises, de revenu pour l'Etat, et d'effets leviers qu'il peut exercer sur d'autres domaines d'activités économiques. Un défi majeur réside dans l'absolue nécessité de promouvoir une véritable Industrie Minière Guinéenne transformant localement nos immenses ressources et appuyant les activités productives des populations des localités d'implantation de ces industries minières.

D'autres secteurs n'ont pas connu l'essor souhaité. Le gouvernement ambitionne de les réanimer et de leur apporter l'appui nécessaire en créant les conditions favorables à leur développement. L'industrie manufacturière, les BTP, le tourisme et l'artisanat sont les domaines qui verront une évolution remarquée au cours des prochaines années et une contribution accrue, aux côtés des autres secteurs, à la production nationale, la création de richesses, d'emploi et de revenu.

### **Axe 5. Restructuration des forces de défense et de sécurité**

L'insécurité est devenue une question récurrente en Guinée ces dernières années. Les vols de véhicules, les cambriolages des domiciles, les vols à la tire, les agressions physiques, les viols, les trafics de mineurs, et le trafic des stupéfiants sont devenus courants.

Le recrutement massif de jeunes sans éducation et en difficulté avec leurs familles ou avec la loi dans l'armée, fait peser des soupçons - plus ou moins fondés de connivence entre les forces de l'ordre et les malfrats. C'est à juste raison que des mesures urgentes sont prises pour restructurer, assainir et extirper les indésirables des forces de défense et de sécurité.

Le regain de banditisme trouve aussi, une explication dans les conséquences de la longue crise économique vécue par la plupart des ménages et par l'absence d'un dispositif formel de sécurité sociale pouvant venir en aide aux plus défavorisés. Ainsi, face à l'insuffisance des effectifs des forces de l'ordre, de simples racketteurs sont devenus au fil des ans des bandits de grand chemin opérant parfois avec des armes de guerre.

Du fait de la tendance à la paupérisation des populations guinéennes, les prochaines années ne seront pas exemptes d'agressions diverses, plus ou moins violentes si le redressement économique tant attendu ne vient pas à temps.

La restructuration des forces de défense et de sécurité est indispensable à la quiétude sociale et au retour de la confiance des partenaires étrangers.

Ainsi, le gouvernement à travers cet outil, détermine dans l'ensemble des secteurs et sous-secteurs les investissements clés susceptibles d'avoir un effet multiplicateur sur l'économie guinéenne. Le Plan National de développement, offre au gouvernement

une opportunité d'engager le dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en vue d'obtenir un accompagnement à l'effort de redressement économique et social du pays.

L'élaboration du PIP 2016-2018 s'est faite à travers un processus participatif qui a su allier des techniques plus rigoureuses de planification et une large concertation avec tous les départements techniques, à travers les Directions des Bureaux de Stratégie de Développement, les Services Administratifs et Financiers, les Coordinations des projets et programmes de développement.

Les travaux ont été réalisés par une Commission interministérielle qui a regroupé les cadres des Ministères du Plan, de l'Economie et des Finances, de la Coopération Internationale, du Budget et l'Administration et Contrôle des Grands Projets et des Marchés Publics.

Les résultats de cet exercice sont présentés selon l'ossature suivante : i) Contexte socio-économique ; ii) Principaux objectifs du Plan National de développement ; iii) Méthodologie d'élaboration ; iv) Présentation du PIP ; v) Financement du PIP 2016-2018 et vi) Conclusion et recommandations.

## *I- Contexte socio-économique*

Le programme d'investissements publics 2016–2018 a été élaboré dans un contexte socio-économique marqué par la persistance de la fièvre hémorragique à virus Ebola avec un impact défavorable sur l'investissement direct étranger et des perspectives tout aussi défavorables pour le pays, où l'activité est ralentie depuis 2010, amenuisant ainsi les opportunités économiques et financières pour le développement.

En 2014, la croissance mondiale s'est établie modestement à 3,4 %, sous l'effet d'une accélération de la croissance dans les pays avancés par rapport à l'année précédente et d'un ralentissement dans les pays émergents et les pays en développement. Les forces complexes qui ont influé sur l'activité mondiale en 2014 continuent d'orienter les perspectives. Il s'agit de tendances à moyen et à long termes, tels que le vieillissement de la population et la baisse de la croissance potentielle ; de chocs à l'échelle mondiale, tels que la baisse des prix du pétrole et de nombreux facteurs propres à certains pays ou à certaines régions, tels que les séquelles de la crise et les variations des taux de change provoquées par des changements effectifs ou attendus des politiques monétaires. La croissance mondiale devrait atteindre 3,5 % en 2015 et 3,8 % en 2016, ce qui correspond aux projections de janvier 2015. En 2015, la croissance devrait être plus élevée qu'en 2014 dans les pays avancés, mais plus faible dans les pays émergents, du fait d'une dégradation des perspectives pour quelques grands pays émergents et pays exportateurs de pétrole.

L'Afrique subsaharienne a connu en 2014 une croissance économique robuste, de 5 %, grâce surtout à la vigueur de l'investissement dans le secteur minier et les infrastructures et au niveau soutenu de la consommation privée, en particulier dans les pays à faible revenu. Cependant, la croissance économique s'est inscrite

légèrement en retrait d'un demi-point par rapport à l'année précédente du fait que les pays exportateurs de pétrole ont commencé à s'adapter à la baisse des cours internationaux du pétrole, que la croissance a nettement ralenti en Afrique du Sud à la suite de grèves dans le secteur minier et de problèmes d'approvisionnement en électricité, et que les pays à l'épicentre de l'épidémie de fièvre Ébola en ont durement ressenti. L'activité devrait continuer de ralentir en 2015, encore qu'avec un taux de croissance de 4,5 %, l'Afrique subsaharienne restera l'une des régions les plus dynamiques au monde.

Au plan national, la croissance du PIB en 2014 a fléchi à 1,1% contre 2,4% en 2013. Ce fléchissement est dû à la dure épreuve virale que toute l'économie a subi. Outre le lourd tribut en vies humaines et en souffrance, le virus Ébola a fortement perturbé le secteur tertiaire qui a enregistré une baisse de 1,1%. De plus, l'épidémie a accentué l'aversion au risque pour les opérateurs nationaux et étrangers, ce qui a eu de graves répercussions sur l'ensemble des activités. En particulier, les échanges commerciaux, les voyages et les transports ont été gravement touchés par le départ des expatriés, la suspension de certains vols, la fermeture des marchés et des frontières régionales, et les restrictions aux déplacements internes en raison des mesures de quarantaine imposées par les pouvoirs publics. Le secteur agricole a été durement atteint, son taux de croissance s'est situé à 3,5%. Ce taux dissimule une baisse marquée de la riziculture de 4% dû à l'abandon des champs par les agriculteurs suite à l'irruption du virus Ebola dans leurs localités et, par voie de conséquence, la baisse des revenus provoquée par la fermeture des frontières.

Par contre l'inflation a continué sur sa série de décroissance depuis 2012, atteignant 9,7% en 2014. Les réserves internes de la banque centrale sont demeurées à des niveaux prudents, légèrement en retrait par rapport à 2013, à deux mois d'importation. Le franc guinéen s'est légèrement déprécié par rapport au dollar US et à l'euro respectivement 1,6% et 3,8%.

La politique monétaire a été plus ou moins expansive, le taux d'accroissement de la masse monétaire a atteint 12,2% dont une contribution de 13,9% du secteur privé qui a augmenté de 43,9%. Le secteur public a contribué à hauteur de 7,2% qui a augmenté de 14,6% et les avoirs extérieurs nets à -8,1% qui a baissé de 23,6%.

Cette expansion du crédit au secteur privé s'explique par une stratégie innovante de financement des investissements publics issue du partenariat public privé, il pourrait continuer à bénéficier du financement car le taux d'intérêt réel s'est situé à 4,4% en 2014, ce qui est une source d'incitation à épargner et à investir si le cap se maintient à moyen et long termes.

Les perspectives s'annoncent également difficiles pour l'économie Guinéenne du fait de l'épidémie Ebola qui n'est toujours pas éradiquée, de la baisse significative des prix des matières premières. Le taux de croissance pourrait reculer par rapport à 2014 et se situer à 0,7% en 2015 avant de se relever pour atteindre 5,9% en 2018 sous l'effet conjugué de l'amélioration de la transparence dans l'exécution du programme d'investissements publics, du volume d'investissements privés dans les mines et de l'amélioration de la desserte énergétique.



Les finances publiques continueront à être mises à mal, tant les coûts de santé publique et de riposte accroîtront, amenuisant ainsi les dépenses en faveur des secteurs leviers. Ce programme triennal d'investissements publics a pour objectif d'atteindre à l'horizon de 2018 une croissance de 5,9%, une inflation de 6,7% et un solde global de 0,1% du PIB. Ce qui aurait à coup sûr un impact positif sur les conditions d'existence de la population.

**Tableau 1 : Perspective d'évolution de quelques indicateurs macroéconomiques**

|   |  |  | 2016    | 2017   | 2018    |
|---|--|--|---------|--------|---------|
| <b>Tableau n°1 : INDICATEURS PRINCIPAUX</b>         |  |  |         |        |         |
| <b>CROISSANCE</b>                                   |  |  |         |        |         |
| PIB   |  |  | 4,7%    | 5,3%   | 5,9%    |
| PIB/tête (en US\$)                                  |  |  | 626,7   | 667,3  | 714,7   |
| <b>INFLATION</b>                                    |  |  |         |        |         |
| Prix à la consommation (en glissement fin décembre) |  |  | 6,9%    | 7,0%   | 6,7%    |
| Prix à la consommation (en moyenne annuelle)        |  |  | 7,0%    | 6,9%   | 6,8%    |
| <b>MONNAIE</b>                                      |  |  |         |        |         |
| Taux de change /USD                                 |  |  | 7616,5  | 7654,6 | 7692,9  |
| Taux de dépréciation                                |  |  | 1,5%    | 0,5%   | 0,5%    |
| Taux de change /EURO                                |  |  | 9695,9  | 9889,8 | 9988,7  |
| Taux de dépréciation                                |  |  | 2,0%    | 2,0%   | 1,0%    |
| Avoirs ext bruts au 31/12 (en millions USD)         |  |  | 1052,6  | 1345,3 | 1440,5  |
| en mois d'importations de biens et services         |  |  | 4,0     | 5,0    | 5,0     |
| <b>INVESTISSEMENT</b>                               |  |  |         |        |         |
| FBCF totale (en % du PIB)                           |  |  | 21,5%   | 20,5%  | 21,2%   |
| FBCF publique (en % du PIB)                         |  |  | 9,1%    | 8,4%   | 9,0%    |
| <b>BUDGET DE L'ETAT</b>                             |  |  |         |        |         |
| Recettes courantes (en % du PIB)                    |  |  | 17,8%   | 18,0%  | 18,0%   |
| Dépenses courantes (en % du PIB)                    |  |  | 14,7%   | 13,7%  | 12,7%   |
| Dépenses en capital (en % du PIB)                   |  |  | 12,7%   | 11,8%  | 12,6%   |
| Epargne budgétaire (en % du PIB)                    |  |  | 3,0%    | 4,3%   | 5,3%    |
| Solde dons exclus (base engagements) en % du PIB    |  |  | -9,6%   | -7,5%  | -7,2%   |
| Solde primaire (en % PIB)                           |  |  | -2,9%   | -1,3%  | -1,1%   |
| Besoin de financement (+) (en % du PIB)             |  |  | 17,4%   | 7,3%   | 6,6%    |
| <b>BALANCE DES PAIEMENTS</b>                        |  |  |         |        |         |
| Couverture export.FAB / import. CAF (en %)          |  |  | 143,0%  | 154,8% | 146,6%  |
| Solde sur Biens et services (en millions USD)       |  |  | -621,3  | -524,5 | -761,9  |
| Compte courant (n c.transf.pub.) en millions USD    |  |  | -736,4  | -709,7 | -1054,1 |
| Compte courant (n c.transf.pub.) en % du PIB        |  |  | -8,9%   | -7,8%  | -10,5%  |
| Solde global en millions USD                        |  |  | 2944,23 | 235,14 | -66,94  |
| Solde global en % du PIB                            |  |  | 4,7%    | 0,3%   | -0,1%   |
| <b>DETTE</b>  |  |  |         |        |         |
| Service Dette pub.extérieure (millions USD)         |  |  | 84,0    | 88,3   | 92,7    |
| Service Dette (en % des export.de biens. & serv.)   |  |  | 3,3%    | 3,3%   | 3,4%    |
| Encours de la Dette (millions USD)                  |  |  | 3486,6  | 3795,1 | 4141,4  |
| Encours de la Dette (en % du PIB)                   |  |  | 42,0%   | 41,6%  | 41,1%   |

|                                     |  |         |         |         |  |
|-------------------------------------|--|---------|---------|---------|--|
|                                     |  |         |         |         |  |
| PIB à prix courants (milliards GNF) |  | 63225,7 | 69833,3 | 77588,6 |  |
| PIB à prix courants (millions USD)  |  | 8301,1  | 9123,0  | 10085,8 |  |

Source : Cadrage macroéconomique mai 2015.(\*) Prix à la consommation en glissement

## *II- Principaux Objectifs de développement à moyen terme*

Le Programme d'Investissements Publics 2016-2018 étant un outil d'opérationnalisation du Plan de développement national du gouvernement, il est important de rappeler les principaux objectifs de ce Plan découlant de ses cinq axes stratégiques.

Il s'agit de :

1. améliorer la gouvernance politique par la restauration de l'autorité de l'Etat, le renforcement du dialogue sociopolitique et la relance du processus de développement, le lancement du processus de refondation de l'administration publique, la relance et l'orientation de la diplomatie guinéenne vers le développement.
2. améliorer la gouvernance économique à travers le processus de planification et l'amélioration de la visibilité de l'action gouvernementale, le renforcement de la gestion des finances publiques et de son contrôle de la gestion publique et la lutte contre la corruption.
3. améliorer la gouvernance judiciaire par la réforme du secteur.
4. renforcer la sécurité alimentaire par l'accessibilité des populations aux denrées et produits de première nécessité, le renforcement de l'appui aux activités féminines.
5. améliorer l'accès des pauvres aux services sociaux de base à travers l'amélioration de l'accès à la santé de la reproduction et aux soins, l'amélioration de la qualité de l'enseignement.
6. améliorer le cadre de vie des populations par l'assainissement et la sécurisation de l'environnement des ménages.
7. favoriser l'emploi des jeunes par la création d'un cadre de promotion de l'emploi des jeunes, le renforcement des capacités d'encadrement sportif des jeunes.

8. améliorer l'accès à l'eau et l'électricité à travers des réformes institutionnelles et la lutte contre la fraude, le renforcement des capacités de production d'électricité et l'amélioration du réseau de transport et de distribution.
9. améliorer les infrastructures de transport, y compris l'offre de service de transport public et l'accès aux services de télécommunication.
10. favoriser le développement du secteur minier par l'amélioration du cadre juridique et institutionnel.
11. améliorer la production agricole par l'appui à la campagne agricole.
12. promouvoir le développement des échanges par la réforme du secteur privé.
13. mettre en œuvre la réforme des forces de défense et de sécurité à travers la réforme et la mise en place du cadre juridique et institutionnel et l'amélioration des relations civilo-militaires.
14. garantir la sécurité des personnes et des biens par le renforcement des conditions de vie et de travail des forces de sécurité.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement s'efforce de créer des conditions financières favorables pour soutenir la croissance projetée dans les documents de stratégies (plans nationaux de développement, DRSP et plan de relance post Ebola). C'est dans cette perspective que s'inscrivait la démarche visant la Facilité Elargie de Crédit, ainsi que la conférence des partenaires et investisseurs de la Guinée qui s'est tenue les 24 et 25 novembre 2013, à Abu-Dhabi.

Grace à ces initiatives, la possibilité sera donnée au pays de se trouver les moyens de financer les investissements publics répondant aux grandes priorités de l'Etat, en soutien au secteur privé et pour la réduction de la pauvreté, notamment :

- les infrastructures ;
- l'eau et l'énergie ;
- l'éducation et la santé ;
- l'agriculture.

### ***III- Méthodologie d'élaboration du PIP 2016-2018***

---

Le processus de programmation a été engagé par une lettre circulaire du Ministre du Plan adressée aux structures impliquées dans le processus (Finances, Coopération, Budget et ACGPMP) et ministères sectoriels.

Contrairement à l'année antérieure, le PIP 2016-2018 a été élaboré en trois étapes, à savoir :

la mise à niveau des cadres de la direction au mécanisme de remplissage de la fiche de projets et programmes ;

la revue systématique et la sélection des projets et programmes en cours d'exécution ainsi que les nouveaux projets et ;

l'arbitrage conformément aux priorités de développement du Gouvernement ;

L'étape de programmation a permis de collecter et de traiter les besoins d'investissement des secteurs et des sous-secteurs à travers l'examen des fiches de projets remplies à cet effet par les structures de tutelle des projets soumis.

L'éligibilité d'un projet ou programme au PIP 2016-2018 s'est appuyée sur un cadre d'analyse et de sélection basé sur trois catégories de critères d'ordre stratégique, technique et financier, à savoir :

- les critères de conformité aux priorités de développement (Plan national de développement, Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Politiques sectorielles et Objectifs du Millénaire pour le Développement) ;
- les critères techniques et financiers de maturité du projet (disponibilité d'études de faisabilité confirmant la rentabilité ou la viabilité des projets, contrats, DAO et niveau d'acquisition du financement, etc.), et ;
- les critères de performance pour les projets en cours (niveau d'exécution physique et financière).

Les nouveaux projets doivent remplir les conditions minimales relatives aux critères de cohérence et de maturité. A cette fin, une fiche d'analyse a été élaborée et utilisée pour l'examen des fiches de projet et la sélection des projets éligibles au PIP.

L'étape d'arbitrage a été l'occasion d'échanger avec les sectoriels, de soumettre à leurs appréciations les projets sélectionnés et d'ajuster les résultats d'analyse obtenus à l'issue de la séquence de programmation. Dans ce cadre, des compléments d'informations ont été apportés pour mieux soutenir la viabilité de certains projets.

La méthodologie utilisée a été participative avec des séances de travail, de formation et de consultation tant au niveau central que sectoriel.

## *IV- Présentation du PIP 2016-2018*

Le Programme d'Investissements Publics (PIP) 2016-2018 exprime un besoin total d'investissements publics de 29.076,040 milliards GNF qui se répartissent sur 3 ans comme suit : 5.346,390 milliards de GNF soit 18,4% en 2016, 11.281,391 milliards de GNF (38,8%) en 2017 et 12.448, 259 milliards de GNF (42,8%) en 2018.

Le PIP est présenté selon une ventilation : i) par axes stratégiques du Plan National de développement, ii) Sectorielle/Sous-sectorielle, iii) spatiale.

## IV-1- Répartition des investissements par axe stratégique

Les prévisions d'investissements du PIP 2016-2018 se répartissent comme suit par axe stratégique du PQ :

**L'axe 1 « Amélioration de la gouvernance et réformes institutionnelles »** reçoit 5,9% (1.744,494 milliards de GNF) des prévisions d'investissements du PIP 2016-2018 (i) la promotion de l'Etat de droit, des droits humains et de la justice, (iii) la promotion de l'équité et de l'égalité de genre, (iv) la réforme de l'Etat et le renforcement de l'Administration publique et (v) l'aménagement du territoire, le développement local et la territorialisation.

Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :

- **2016 : 662,420 milliards de GNF soit 38,0%**
- **2017 : 643, 430 milliards de GNF soit 36,9%**
- **2018 : 438, 644 milliards de GNF soit 25,1%**

A ce niveau, des allocations budgétaires substantielles sont programmées pour l'accompagnement de l'acte de la décentralisation et de la restauration de l'Etat. Quelques projets concernés sont les suivants :

- Programme Infrastructures Collectives Régionales/Préfecturales ;
- Programme Réalisation Décentralisées ;
- Achèvement et Equipement du Siège du ministère de la Justice ;
- Restauration Cours et Tribunaux ;
- Etude/Construction 7 Centres Pénitenciers dans les Régions Administratives ;
- Ministère de l'Economie et des Finances (Rénovation/ Construction DNT, DNMP et DND) ;
- Etude construction Ecole Nationale des Douanes ;
- Construction et Rénovation Bureau Frontalier des Douanes ;
- Rénovation Extension Immeuble DNMP/DNPE ;
- Rénovation Bâtiment du Ministère du Plan ;
- Construction et Equipement des Services Déconcentrés du Ministère du Plan ;
- Projet d'Atlas Infos Géographique Nationale ;
- Fonds de Développement Economique et Social ;
- Programme de Construction et Equipement Radios Rurales ;
- Eude de Construction Siège AGP/DINAM/HOROYA ;
- Construction Clôture et Extension du Siège CNC ;
- Construction et Equipement de l'Ecole Nationale d'Administration ;
- Programme de Construction et Equipement Directions Régionales des Archives ;
- Etude et construction Siège Ministère Délégué au Budget ; et
- Restauration des Locaux de la Primature.

**L'axe 2 «Lutte contre la pauvreté, poursuite des OMD et valorisation des ressources humaines » »** qui représente une proportion de 4.020,131 de GNF soit 13,8% des investissements publics de la période triennale sera axé essentiellement sur la satisfaction des besoins sociaux des populations, portant essentiellement sur l'éducation, la santé et la protection sociale.

En matière d'éducation et de formation, il s'agira essentiellement de (i) mettre en place un cycle fondamental d'éducation de base, (ii) améliorer la qualité des enseignements et apprentissages et intégrer l'apprentissage dans la formation professionnelle, (iii) éradiquer l'analphabétisme et promouvoir les langues nationales, (iv) promouvoir la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi et développer une offre d'enseignement supérieur diversifiée et de qualité, (v) renforcer l'utilisation des TIC dans les enseignements et (vi) créer des Universités Régionales, construction des ERAM , des Centres de Recherches Scientifiques dans les régions administratives et renforcement des infrastructures scolaires. A cet effet, les investissements programmés dans le présent PIP sont d'un montant de 2.739, 279 milliards de GNF soit 68,1% de l'enveloppe de cet axe.

S'agissant de la santé et de la nutrition, la stratégie retenue est (i) d'assurer des services performants de santé publique axés sur l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins à des coûts accessibles, de la santé et de l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant, (ii) de renforcer le dispositif de santé communautaire et (iii) d'améliorer la gouvernance sanitaire. Pour réaliser cette stratégie, des investissements d'un montant de 387,049 milliards de GNF, soit 9,6% des investissements destinés au capital humain, à la protection sociale et au développement durable sont prévus de l'axe.

Pour autres, c'est-à-dire, la protection sociale des femmes et enfants, la promotion et la revalorisation de la culture et des sports un montant de 893.004,803 milliards de GNF est alloué soit 22,3% de l'enveloppe de l'axe.

Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :

- **2016 : 851,843 milliards de GNF soit 21,2%**
- **2017 : 1.527,084 milliards de GNF soit 38,0%**
- **2018 : 1.641,204 milliards de GNF soit 40,8%**

**Les principaux projets et programmes du PIP 2016-2018 concourant à l'atteinte des objectifs assignés à cet axe sont les suivants :**

- Réhabilitation, Construction/ Equipement Salles de Classes Elémentaires ;
- Programme de Construction et Rénovation IRE/DPE ;
- Appui au Programme du Secteur Enseignement Primaire ;
- Etude et Construction Lycée d'Excellence ;
- Réhabilitation Salles de Classe du Secondaire ;
- Construction 200 Salles de Classes Secondaire ;

- Réhabilitation et Equipement des Ecoles Sinistrées
- Réhabilitation des Centres de Formation Professionnelles (CFP) ;
- Réhabilitation et Extension de l'ENATEF MamouProjet de Construction et Equipement de 8 Ecoles Régionales Arts et Métiers (ERAM) ;
- Projet de Construction Bloc R+2 Inspection Générale du Travail ( Sièges du Ministère) ;
- Construction et Equipement de la Maison de l'Emploi ;
- Programme de Construction et Equipement 4 Ecoles de Soins de Santé ;
- Réhabilitation et Equipement des Universités ;
- Réhabilitation et rénovation instituts de Recherches ;
- Centre Universitaires Régionaux (Labé, N'zérékoré et Kindia) ;
- Etude pour la Construction de Cinq Universités en Guinée ;
- Programme 1000 Phd ;
- Programme Elargie de Vaccination SSP+Centre de Santé ;
- Construction Rénovation et Extension Hôpital de Lola ;
- Rénovation/Extension/Equipement de l'Hôpital de Donka ;
- Travaux de Construction de l'Hôpital de Dabola ;
- Travaux de Construction de l'Hôpital de Kissidougou ;
- Travaux Extension du THA Forécariah ; et
- Travaux de Construction du CESFAR.

**Axe3 : « Développement des infrastructures économiques et des équipements socio collectifs »** qui représente une proportion de 48,7% soit un montant de 14.165,968 milliards de GNF des investissements publics de la période triennale sera axé essentiellement sur le développement des infrastructures économiques et des équipements socio collectifs.

En matière d'infrastructures et services de transports, la priorité accordée aux infrastructures routières et pistes rurales sera renforcée pour assurer le désenclavement interne et externe du pays. En effet, la contribution directe des infrastructures et services de transports aux performances économiques et sociales et leurs effets induits sur le reste de l'économie nationale et de la société guinéenne en font un pilier essentiel pour le développement socio-économique du pays.

Ainsi, ces infrastructures routières et services de transports représentent, au cours de la période triennale 2016-2018, 48,7% des investissements programmés au niveau de l'axe 3, soit un montant de 9.59,801 milliards de GNF.

En matière d'eau potable et d'assainissement, il est prévu pour un meilleur équilibre à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement entre le milieu rural et le milieu urbain, (i) d'améliorer l'accès à l'eau potable des populations en milieux urbain et rural, (ii) de développer l'assainissement en milieux urbain et rural, (iii) de promouvoir la gestion intégrée et durable des ressources en eau, (iv) de promouvoir la bonne gouvernance et, (v) d'impliquer le secteur privé. Dans cette perspective, des investissements d'un

montant de 2.379,160 milliards de GNF, soit 8,2% des prévisions d'investissements de l'axe 3, sont prévus durant la période triennale.

Dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie, l'Etat engagera une politique volontariste de construction de logements sociaux sur l'ensemble du territoire, de meilleure planification et gestion de l'espace des villes et autres agglomérations, de lutte contre les occupations inégales et de promotion de la bonne gouvernance de la politique sectorielle, une prévision de 2.190,007 milliards de GNF soit 7,5% est prévue.

**Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :**

- **2016 : 2.271,405 milliards de GNF soit 16,0%**
- **2017 : 5.455,093 milliards de GNF soit 38,5%**
- **2018 : 6.439,470 milliards de GNF soit 45,5%**

**Les principaux projets et programmes du PIP 2016-2018 concourant à l'atteinte des objectifs assignés à cet axe sont les suivants :**

- Programme Bitumage Voirie Région Administrative de N'zérékoré ;
- Route Labé-Seriba-Madina-Gounass ;
- Route Lola- Danané 45km ;
- Route Labé-Mali-Kédougou-Frontière Sénégal ;
- Etude Technique Route Dinguiraye- Bissikirima-Dabola-Faranah ;
- Travaux des Transversales T5 Nord T6,T7,T8 T9 T10 Voiries Primaires Conakry ;
- Programme Bitumage Voirie Région Administrative de Boké ;
- Travaux Route Labé-Tougué-Dinguiraye Siguiri ;
- Construction Route Kankan- Sana ;
- Voiries de 8 Villes de la Haute Guinée ;
- Relance des Travaux des Transversales T5 Sud et la Bretelle de Sonfonia ;
- Voirie de Coyah et Forécariah ;
- Programme Bitumage Voirie Région Administrative de Labé ;
- Construction et réhabilitation des Routes Communautaires et Préfectorales ;
- Voiries Régions Administratives Mamou (Pita, Dalaba, Mamou et Mali) ;
- Construction Auto Route 2x2 voies Dabompa PK36- Coyah ;
- Projet de Reconstruction Route Mamou-Dabola ;
- Construction/Bitumage Kankan-Mandiana ;
- Construction/Bitumage Kissidougou-Tokounou-Kankan ;
- Bitumage de Voirie de Téliélé ;
- Réhabilitation des Infrastructures Aéroportuaires ;
- Réhabilitation Infrastructures Météo ;
- Délimitation, Bornage et levées Nouvel Aéroport International Manférikiya ;
- Projet de Construction Chemin de Fer Conakry- Kankan- Bamako
- Bacbone Nationale ;
- Etude faisabilité pour Construction 2ème Câble sous-marin ;



- 3ème Projet Eau Assainissement ;
- Désenclavement Quartier de Conakry ;
- Assainissement quartier Moussoudougou ;
- Etude Elaboration des Schemas Directeurs Villes de l'Intérieure ; et
- Aménagement et Construction Centre Directionnel Koloma.

**Axe 4 : « Développement et expansion économique et promotion des secteurs porteurs de croissance »** reçoit un montant de 7.759,855 de GNF soit 26,7% des prévisions d'investissements du PIP 2016-2018 pour le développement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture joue un rôle essentiel dans le PQ comme moteurs d'emplois et d'inclusion sociale. Les orientations stratégiques y relatives sont essentiellement axées sur la promotion de l'agriculture commerciale et la modernisation de l'agriculture, la promotion de l'agro-industrielle en vue de la réalisation de la souveraineté alimentaire, de la création d'emplois, de la relance durable de la pêche et du développement de l'aquaculture, de la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles et de la satisfaction des besoins en eau agricole et pastorale.

Les investissements programmés pour le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture sont d'un montant de 3 595,145 milliards de GNF représentant 46,3% des investissements de l'axe.

Quant au secteur de l'énergie qui constitue un fondement de l'émergence, il s'agira de poursuivre et de développer les orientations de la lettre de politique sectorielle par (i) la relance du plan intégré du sous-secteur de l'électricité, (ii) l'approvisionnement pérenne de l'ensemble du pays en électricité par la réalisation de grands barrages et micro-barrages et, (iii) le service éclairage public pour les zones rurales. A cet effet, les prévisions d'investissements du présent PIP sont d'un montant de 3.930,977 milliards de francs GNF représentant 50,7% des investissements de l'axe.

**Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :**

- **2016 : 1.320,197 milliards de GNF soit 17,0%**
- **2017 : 3.109, 957 milliards de GNF soit 40,1%**
- **2018 : 3.329,701 milliards de GNF soit 42,9%**

**Les principaux projets et programmes du PIP 2016-2018 concourant à la réalisation de cet axe sont les suivants :**

- Réhabilitation des Pistes Rurales ;
- Aménagement Bas-fonds ;
- Projet relance Filière Coton ;
- Appui à la Campagne Agricole ;
- Programme National Appui Filière Agricole (PNAFA) ;
- Projet Fruits et Légumes dans les Régions de Mamou et Kindia (phase2) ;

- Projet de Sauvegarde des Acquis de Kakossa ;
- Confortement Digue Kaback ;
- Aménagement 10.000 Ha de Plaine ;
- Programme Aménagement de 20.000 Ha ;
- Projet d'Amélioration Bétail Ruminant Endémique ;
- Projet Pilote d'Aménagement d'Espace Pastoraux ;
- Construction d'un Abattoir Moderne et 9 Blocs des Boucheries à Kagbélé ;
- Pisciculture en guinée forestière ;
- Construction/Equipement des Unités de Fabrique de Glace ;
- Etude de Réhabilitation/Extension Siège Directions Nationales Ministère de la Pêche ;
- Aménagement Hydroélectrique de KALETA ;
- Programme d'Electrification des Villes de l'Intérieur/Conakry ;
- Projet Electrification Rurale ;
- Construction de 4 Micro Barrages ;
- Dispatching National ;
- Projet de Construction et Aménagement Hydroélectrique de SOUAPITI ;
- Réhabilitation Centrales Hydroélectriques et postes Sources ;
- Projet Réhabilitation Centrales Kaloum 3, Kaloum 5 et Auxiliaires.

**Les principaux projets et programmes du PIP 2016-2018 concourant à la réalisation de cet axe sont les suivants :**

**Axe 5. « Restructuration des forces de défense et de sécurité »** reçoit un montant de 535,496 milliards de GNF soit 1,8% des prévisions d'investissements du PIP 2016-2018 pour (i) la réforme des forces de sécurité et de défense, et (ii) la consolidation de la paix et de la sécurité.

**Ces investissements se répartissent annuellement comme suit :**

- **2016 : 37 milliards de GNF soit 6,9%**
- **2017 : 186,286 milliards de GNF soit 34,8%**
- **2018 : 312,210 milliards de GNF soit 58,30%**

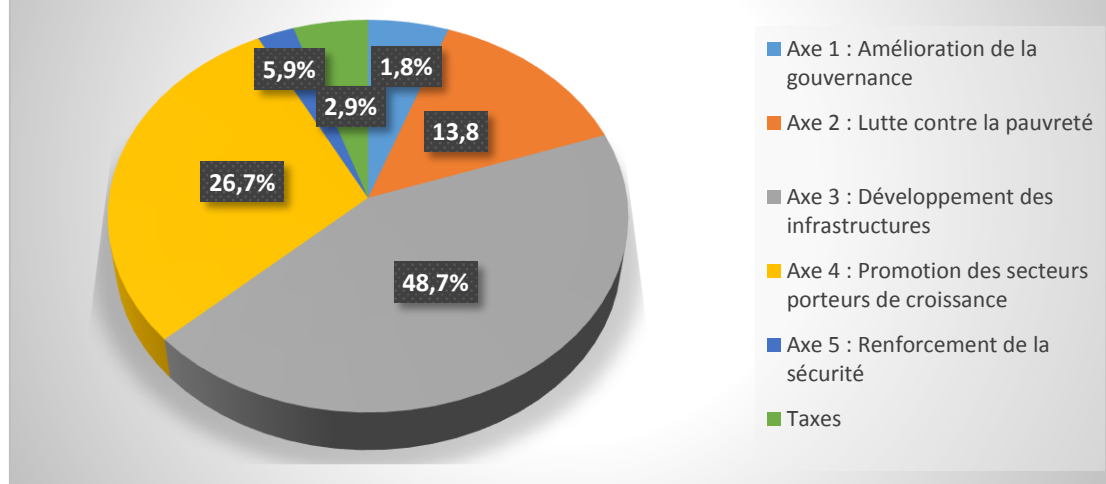
**A ce niveau, des allocations budgétaires substantielles sont programmées pour les infrastructures et équipements des forces de sécurité et de défense guinéennes. Les projets concernés sont les suivants :**

- Programme de Construction/Equipement Ministère de la Défense Nationale ;
- Etude de faisabilité des Projets Ministère de la Défense Nationale ;
- Infrastructures Commissariat et Sapeurs-Pompiers ; et
- Programme Construction Services Incendies et de Secours (Kaloum, Matoto, Kkan et Boké)

**Tableau 2 : répartition du PIP 2016-2018 selon les axes du Plan Quinquennal (en millions GNF).**

| Désignation  | 2015             | 2016             | 2017              | 2018              | TOTAL PIP         | %             |               |
|--|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------|---------------|
|  |                  |                  |                   |                   | 2016-2018         | Axe           | Total         |
| <b>Axe 1 : Amélioration de la gouvernance</b>                | <b>642 178</b>   | <b>662 420</b>   | <b>643 430</b>    | <b>438 644</b>    | <b>1 744 494</b>  | <b>100,0%</b> | <b>5,9%</b>   |
| Administration Territoire et Décentralisation                | 321 800          | 314 963          | 98 980            | 48 106            | <b>462 049</b>    | <b>26,5%</b>  | <b>1,6%</b>   |
| Administration Générale                                      | 320 378          | 347 457          | 544 450           | 390 538           | <b>1 282 445</b>  | <b>73,5%</b>  | <b>4,4%</b>   |
| <b>Axe 2 : Lutte contre la pauvreté</b>                      | <b>609 123</b>   | <b>851 843</b>   | <b>1 527 084</b>  | <b>1 641 204</b>  | <b>4 020 131</b>  | <b>100,0%</b> | <b>13,8%</b>  |
| Santé  | 379 758          | 338 836          | 36 824            | 11 389            | <b>387 049</b>    | <b>9,6%</b>   | <b>1,3%</b>   |
| Education  | 140 926          | 382 634          | 1 072 642         | 1 284 003         | <b>2 739 279</b>  | <b>68,1%</b>  | <b>9,4%</b>   |
| Autres   | 88 439           | 130 373          | 417 618           | 345 812           | <b>893 803</b>    | <b>22,3%</b>  | <b>3,1%</b>   |
| <b>Axe 3 : Développement des infrastructures</b>             | <b>2 345 048</b> | <b>2 271 405</b> | <b>5 455 093</b>  | <b>6 439 470</b>  | <b>14 165 968</b> | <b>100,0%</b> | <b>48,7%</b>  |
| Travaux Publics  | 1 498 548        | 1 720 512        | 3 742 734         | 4 133 555         | <b>9 596 801</b>  | <b>67,7%</b>  | <b>33,0%</b>  |
| Urbanisation et Habitat                                      | 682 000          | 71 599           | 1 015 219         | 1 103 189         | <b>2 190 007</b>  | <b>15,5%</b>  | <b>7,5%</b>   |
| Autres   | 164 500          | 479 294          | 697 140           | 1 202 726         | <b>2 379 160</b>  | <b>16,8%</b>  | <b>8,2%</b>   |
| <b>Axe 4 : Promotion des secteurs porteurs de croissance</b> | <b>2 407 655</b> | <b>1 320 197</b> | <b>3 109 957</b>  | <b>3 329 701</b>  | <b>7 759 855</b>  | <b>100,0%</b> | <b>26,7%</b>  |
| Agriculture  | 456 777          | 380 578          | 639 178           | 606 581           | <b>1 626 337</b>  | <b>20,9%</b>  | <b>5,6%</b>   |
| Energie  | 1 600 091        | 630 485          | 1 531 495         | 1 768 997         | <b>3 930 977</b>  | <b>50,7%</b>  | <b>13,5%</b>  |
| Industries-PME-Commerce                                      | 6 850            | 44 283           | 119 781           | 69 669            | <b>233 733</b>    | <b>3,0%</b>   | <b>0,8%</b>   |
| Autres   | 343 937          | 264 851          | 819 503           | 884 454           | <b>1 968 808</b>  | <b>25,4%</b>  | <b>6,8%</b>   |
| <b>Axe 5 : Renforcement de la sécurité</b>                   | <b>43 950</b>    | <b>37 000</b>    | <b>186 286</b>    | <b>312 210</b>    | <b>535 496</b>    | <b>100,0%</b> | <b>1,8%</b>   |
| Défense et Sécurité  | 43 950           | 37 000           | 186 286           | 312 210           | <b>535 496</b>    | <b>100,0%</b> | <b>1,8%</b>   |
| <b>Taxes</b>   | <b>254 360</b>   | <b>202 923</b>   | <b>287 632</b>    | <b>359 541</b>    | <b>850 096</b>    | <b>100,0%</b> | <b>2,9%</b>   |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>   | <b>6 302 314</b> | <b>5 346 390</b> | <b>11 281 391</b> | <b>12 448 259</b> | <b>29 076 040</b> |               | <b>100,0%</b> |

**Graphique 1: Répartition du PIP 2016-2018 (%) par Axe du Plan National**



## IV.2. Répartition du PIP 2016-2018 par Secteurs et Sous-secteurs

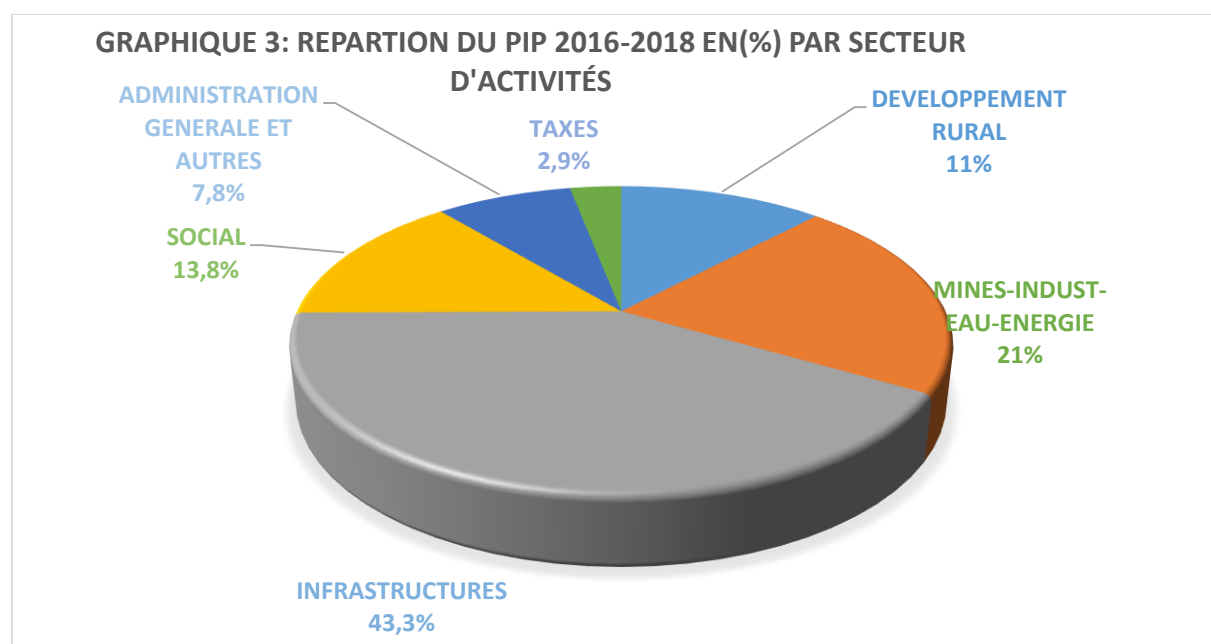
**Tableau 3 : Répartition du PIP 2016-2018 par Secteurs et Sous-Secteurs (en millions GNF)**

| SECTEURS ET SOUS SECTEURS                         | 2015           | 2016           | 2017             | 2018             | TOTAL            | %            |
|---|----------------|----------------|------------------|------------------|------------------|--------------|
| <b>DEVELOPPEMENT RURAL</b>                        | <b>588401</b>  | <b>474 893</b> | <b>1 292 243</b> | <b>1 443 151</b> | <b>3 210 287</b> | <b>11,0%</b> |
| Agriculture                                       | 456777         | 556 881        | 639 178          | 606 581          | <b>1 626 337</b> | <b>5,6%</b>  |
| Elevage   | 9000           | 43 278         | 44 853           | 42 726           | <b>93 684</b>    | <b>0,3%</b>  |
| Pêche   | 2809           | 109 880        | 402 814          | 649 285          | <b>1 085 655</b> | <b>3,7%</b>  |
| Forêts / Hydraulique villageoise                  | 119815         | 81 219         | 205 398          | 144 559          | <b>404 611</b>   | <b>1,4%</b>  |
| <b>MINES-INDUST-EAU-ENERGIE</b>                   | <b>1821554</b> | <b>1312899</b> | <b>2329302</b>   | <b>2469899</b>   | <b>6112100</b>   | <b>21,0%</b> |
| Energie   | 1600091        | 630 485        | 1 531 495        | 1 768 997        | <b>3930977</b>   | <b>13,5%</b> |
| Eau-urbaine                                       | 55014          | 463 894        | 402 900          | 493 303          | <b>1360097</b>   | <b>4,7%</b>  |
| Hôtellerie -Tourisme-Artisanat                    | 2500           | 3 400          | 36 779           | 24 776           | <b>64955</b>     | <b>0,2%</b>  |
| Hydraulique                                       | 97384          | 141 618        | 129 715          | 43 318           | <b>314651</b>    | <b>1,1%</b>  |
| Mines, Géologie et Environnement                  | 59715          | 29 219         | 108 632          | 69 836           | <b>207687</b>    | <b>0,7%</b>  |
| Industries-PME-Commerce                           | 6850           | 44 283         | 119 781          | 69 669           | <b>233733</b>    | <b>0,8%</b>  |
| <b>INFRASTRUCTURES</b>                            | <b>2345048</b> | <b>1804111</b> | <b>5016414</b>   | <b>5783610</b>   | <b>12603135</b>  | <b>43,3%</b> |
| Travaux Publics                                   | 1498548        | 1720512        | 3742734          | 4133555          | <b>9596801</b>   | <b>33,0%</b> |
| Urbanisme-Habitat                                 | 162500         | 71599          | 1015219          | 1103189          | <b>2190007</b>   | <b>7,5%</b>  |
| Transports / Météo                                | 2000           | 2000           | 19743            | 232716           | <b>254459</b>    | <b>0,9%</b>  |
| Télécom / Postes                                  | 682000         | 10000          | 237718           | 314150           | <b>561868</b>    | <b>1,9%</b>  |
| <b>SOCIAL</b>                                     | <b>609123</b>  | <b>851843</b>  | <b>1527084</b>   | <b>1641204</b>   | <b>4020131</b>   | <b>13,8%</b> |
| Santé Publique                                    | 379758         | 338836         | 36824            | 11389            | 387049           | <b>1,3%</b>  |
| Affaires sociales                                 | 22635          | 73572          | 261286           | 210848           | 348097           | <b>1,2%</b>  |
| Enseignement Pré-Universitaire/Alphabétisation    | 83426          | 280339         | 310601           | 336199           | 927139           | <b>3,2%</b>  |
| Enseignement Technique/Formation Professionnelle. | 45500          | 69415          | 421253           | 434964           | 925632           | <b>3,2%</b>  |
| Enseignement Sup / Recherche Scientifique         | 12000          | 38880          | 340788           | 512840           | 886508           | <b>3,0%</b>  |

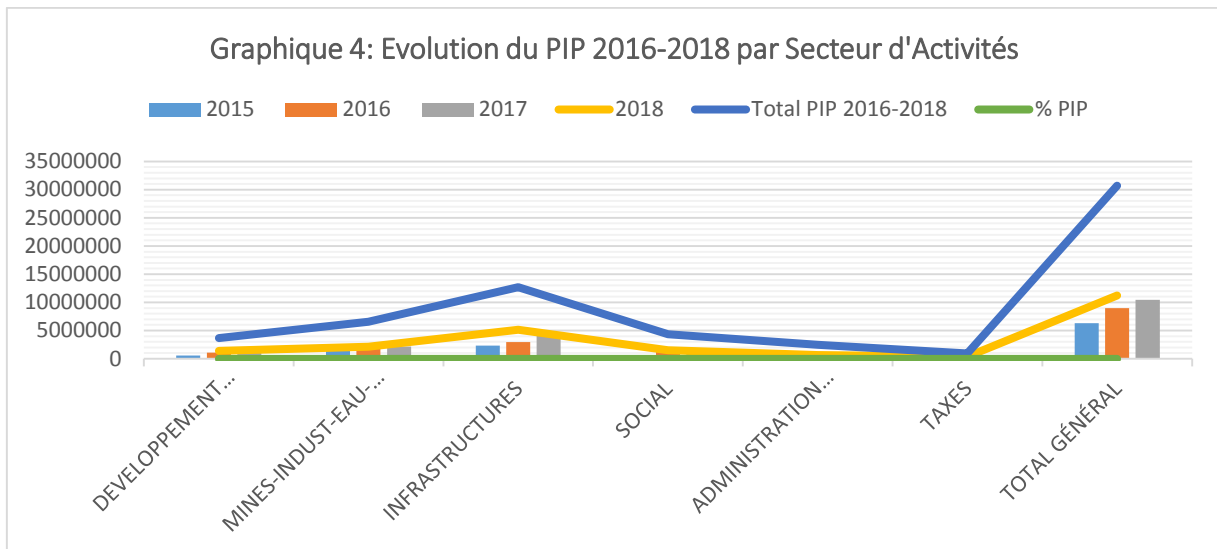
|   |                |                |                 |                 |                 |               |
|---|----------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|
| Autres Secteurs sociaux                       | 65804          | 56801          | 156332          | 134964          | 348097          | 1,2%          |
| <b>ADMINISTRATION GENERALE ET AUTRES</b>      | <b>686128</b>  | <b>699721</b>  | <b>829716</b>   | <b>750854</b>   | <b>2280291</b>  | <b>7,8%</b>   |
| Sécurité                                      | 43950          | 37000          | 186286          | 312210          | 535496          | 1,8%          |
| Administration Territoire et Décentralisation | 321800         | 314963         | 98980           | 48106           | 462049          | 1,6%          |
| Administration Générale                       | 320378         | 347758         | 544450          | 390538          | 1282746         | 4,4%          |
| <b>TAXES</b>                                  | <b>254360</b>  | <b>2029237</b> | <b>287632</b>   | <b>359541</b>   | <b>850096</b>   | <b>2,9 %</b>  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>                          | <b>6304614</b> | <b>5346390</b> | <b>11281391</b> | <b>12448259</b> | <b>29076040</b> | <b>100,0%</b> |

L'analyse des enveloppes sectorielles montre que la priorité est accordée à trois secteurs, notamment le secteur des infrastructures avec 43,3% de l'enveloppe globale sur la période, le secteur « Mines, Industries, Energie, Eau, Tourisme et Hôtellerie » avec 21,0% et le secteur social avec 13,8%.

Ceci traduit l'importance qu'accorde le Gouvernement Guinéen aux projets porteurs de croissance et à l'atteinte des OMD.



L'objectif du Gouvernement, est de concentrer les efforts sur les secteurs d'appoint devant aider très rapidement et durablement au redressement économique du pays. L'analyse des enveloppes allouées aux secteurs du PIP 2016-2018 montre les piliers sur lesquels le Gouvernement fonde ses ambitions pour bâtir une économie forte et durable. Le secteur Infrastructures vient en tête avec 43,3% sur la période, suivi du secteur Mines-Industrie-Eau-Energie (21%) en raison du potentiel dont regorge le pays et l'ampleur des défis qui se posent en la matière en terme de soutien à l'expansion économique. Quant au secteur social, il engrange 13,8% des investissements. Les secteurs « Développement rural et Administration Générale », viennent avec leur part respective 11% et 7,8%, confirmer toute l'importance qu'accorde le Gouvernement à ces secteurs.



L'agriculture ne représente que 5,6% de l'enveloppe globale des investissements publics. Au regard de l'immense potentiel agricole, de l'objectif de diversification de l'économie et d'amélioration de la production agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire, des efforts sont en cours pour rehausser le taux d'investissement dans ce sous-secteur conformément à la Convention de Maputo, qui recommande à chaque pays membre de l'Union Africaine d'affecter au moins 10% du budget national au secteur agricole.

Globalement, le PIP 2016-2018, à travers sa répartition sectorielle et sous-sectorielle, confirme la volonté des autorités de renforcer le rythme de la croissance économique, d'en diversifier les leviers et d'assurer une distribution plus équitable de ses fruits. Par la même occasion, l'Etat renforce le capital humain utile à la durabilité de la croissance.

### IV-3- Répartition spatiale du PIP 2016-2018

L'analyse des données du PIP par région naturelle mérite une attention particulière, dans la mesure où l'équilibre de développement des régions est l'un des critères clés dans la programmation des investissements publics. Les résultats sont présentés dans le graphique 6.

L'ensemble des régions « Toute Guinée » bénéficie de 31,4% des investissements publics alloués aux projets, soit une régression de près de 6% par rapport à 2015. Ceci s'explique par le fait que le Gouvernement mise davantage sur les projets dont le bénéfice est étendu à l'ensemble des régions, donc à l'ensemble de la population.

La particularité de la ville de Conakry, dont la part est estimée à 16,9% pour la période, contre 8% 2015-2017 des investissements publics, tient au fait qu'elle est la principale zone industrielle et qu'elle a la plus forte densité de population. Ceci ne doit pas occulter toutefois la nécessité pour le Gouvernement d'orienter progressivement l'essentiel des investissements vers les régions naturelles tant son ambition est d'assurer un développement équilibré et harmonieux

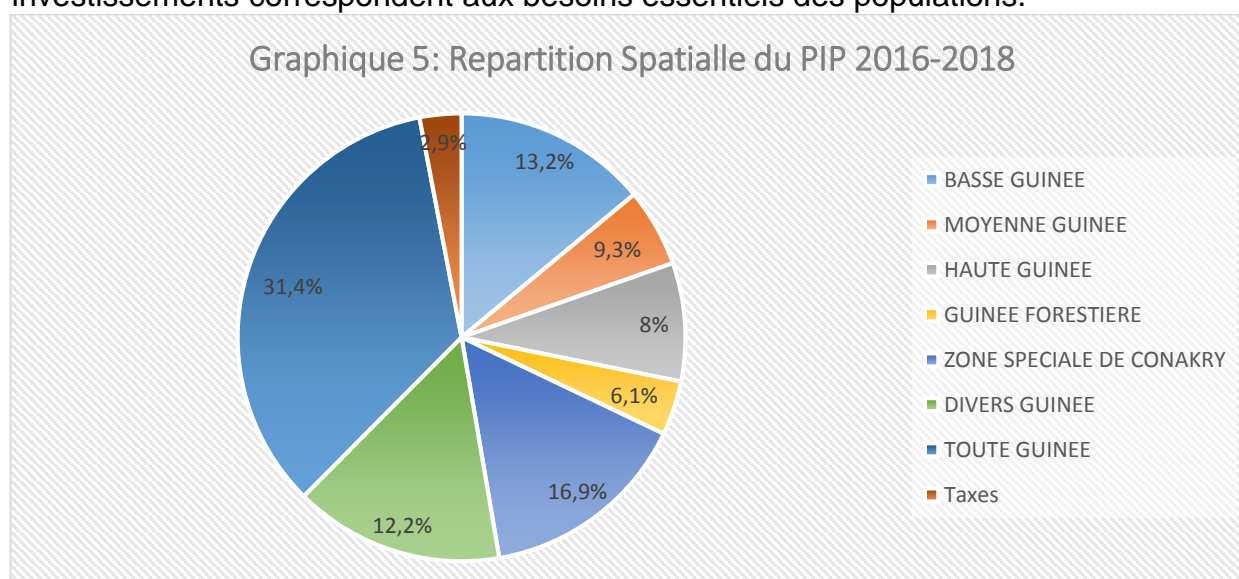
Concernant la Basse Guinée qui bénéficie de 13,2% de l'enveloppe globale, il faut tenir compte de l'impact du développement de la ville de Conakry sur cette région qui abrite les grandes industries minières du pays.

**Tableau 4 : Répartition Spatiale du PIP 2016-2018 (en millions de GNF)**

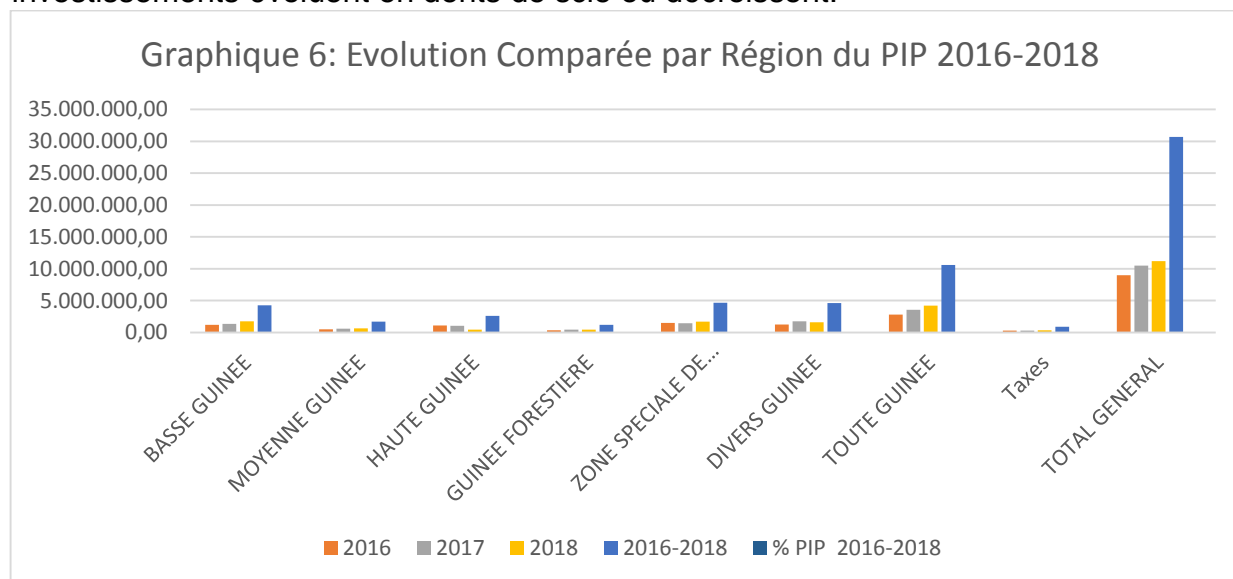
| REGIONS                  | 2015-2017            | 2016             | 2017              | 2018              | 2016-2018         | % PIP         | % PIP         |
|--------------------------|----------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------|---------------|
|                          |                      |                  |                   |                   |                   | 2015-2017     | 2016-2018     |
| BASSE GUINEE             | 3 257 202,00         | 456 057          | 1 496 043         | 1 896 831         | 3 848 931         | 14,0%         | 13,2%         |
| MOYENNE GUINEE           | 1 858 809,00         | 451894           | 1 608 915         | 647 391           | 2 708 200         | 8,0%          | 9,3%          |
| HAUTE GUINEE             | 2 172 172,00         | 442 026          | 1 065 999         | 819 607           | 2 327 632         | 9,3%          | 8,0%          |
| GUINEE FORESTIERE        | 2 019 217,00         | 110912           | 1 218 096         | 442 907           | 1 771 915         | 8,7%          | 6,1%          |
| ZONE SPECIALE DE CONAKRY | 1 852 695,00         | 817 000          | 1 659 769         | 2 434 758         | 4 911 527         | 8,0%          | 16,9%         |
| DIVERS GUINEE            | 2 945 156,00         | 517 697          | 1 389 202         | 1 633 284,00      | 3 540 183         | 12,7%         | 12,2%         |
| TOUTE GUINEE             | 8 695 639,00         | 2 347 881        | 2 555 735         | 4 213 940,00      | 9 117 556         | 37,4%         | 31,4%         |
| Taxes                    | 665 360,00           | 202 923          | 287 632           | 359 541,00        | 850096            | 2,9%          | 2,9%          |
| <b>TOTAL GENERAL</b>     | <b>23 263 089,00</b> | <b>5 346 390</b> | <b>11 281 391</b> | <b>12 448 259</b> | <b>29 076 040</b> | <b>100,0%</b> | <b>100,0%</b> |

Ce tableau indique que des écarts existent entre les différentes régions du pays, liés à la nature spécifique des investissements. Cependant, il ne faut pas confondre la location spatiale d'un projet avec son impact qui peut aller bien au-delà du lieu d'implantation.

S'agissant, des investissements destinés à la ville de Conakry ainsi que ceux devant bénéficier à toute la Guinée et en partie à certaines régions du pays (Divers Guinée), la typologie en matière de secteurs de concentration est la même (Infrastructures, Social et Industrie/énergie/eau). Ceci montre que le Gouvernement veille à ce que ces investissements correspondent aux besoins essentiels des populations.



De grandes disparités s'observent dans la répartition spatiale du Programme d'Investissements Publics entre 2016 et 2018. Pour la plupart des régions, les investissements évoluent en dents de scie ou décroissent.



La Basse Guinée et la Zone Spéciale de Conakry semblent être privilégiées par rapport aux autres régions dans la répartition des investissements sur la période 2016-2018.

Afin d'éviter un développement déséquilibré des régions, il convient de prendre des mesures en vue de corriger cette situation à l'avenir.

## V-Financement du PIP 2016-2018

### V.1. Répartition du PIP 2016-2018 Niveau de financement par Secteur

Le PIP 2016-2018 est financé à hauteur de 29.076,040 milliards GNF dont 60% au titre de la contribution de l'Etat.

Pour 2016, le coût des investissements est estimé à 5.346,390 milliards GNF dont 54,3% du Budget National de Développement et 45,3% de financement extérieur. Ce montant croit à 11.281,391 milliards GNF en 2017 avec une contribution de 66,8% pour le Budget National de Développement et 33,2% pour le financement extérieur. Enfin, il continue à monter à 12.244,259 milliards GNF en 2018 dont 63,1% pour le financement intérieur et 36,8% pour le financement extérieur.



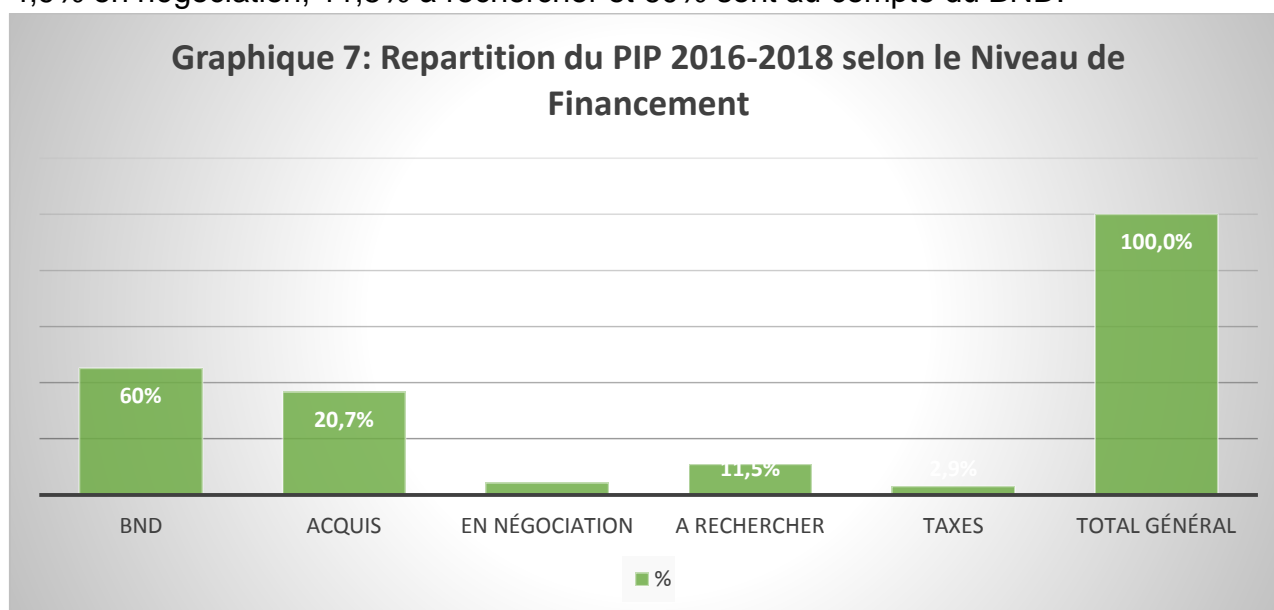
Tableau 5 : Répartition du PIP 2016-2018 Niveau de financement par secteur (en millions de GNF)

| Secteurs                       | 2015           | 2016             | 2017              | 2018              | Total 2016-2018   | Secteur     | % Total PIP  |
|--------------------------------|----------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------|--------------|
| <b>Développement Rural</b>     | <b>588401</b>  | <b>474 258</b>   | <b>1292243</b>    | <b>1443151</b>    | <b>3210287</b>    | <b>100%</b> | <b>11,0%</b> |
| Acquis                         | 682 557        | 314328           | 497733            | 298135            | 1110196           | 35%         | 3,8%         |
| En Négociation                 | 2 000          | 107360           | 250576            | 360436            | 718372            | 22%         | 2,5%         |
| A Rechercher                   | 51 500         | 52570            | 543934            | 784580            | 1381084           | 43%         | 4,7%         |
| <b>Mines Industries</b>        | <b>1821554</b> | <b>1312899</b>   | 2329302           | <b>2469899</b>    | <b>6112100</b>    | 100%        | 21,0%        |
| Acquis                         | 2 499 391      | 1046267          | 1527895           | 744627            | 3318789           | 61%         | 11,4%        |
| En Négociation                 | 0              | 92253            | 292955            | 829204            | 1214412           | 21%         | 4,2%         |
| A Rechercher                   | 0              | 174379           | 508452            | 896068            | 1578899           | 18%         | 5,4%         |
| <b>Infrastructures</b>         | <b>2345048</b> | <b>1804111</b>   | <b>4590996</b>    | <b>5783610</b>    | <b>12178717</b>   | <b>100%</b> | <b>41,9%</b> |
| Acquis                         | 3 117 562      | 1547598          | 1382905           | 1221145           | 4151648           | 34%         | 14,3%        |
| En Négociation                 | 89 000         | 237604           | 594042            | 474399            | 1306045           | 11%         | 4,5%         |
| A Rechercher                   | 94 000         | 18909            | 2614049           | 4088066           | 6721024           | 55%         | 23,1%        |
| <b>Social</b>                  | <b>609123</b>  | <b>851843</b>    | <b>2189631</b>    | <b>1641204</b>    | <b>4020131</b>    | <b>100%</b> | <b>13,8%</b> |
| Acquis                         | 1 037 324      | 851843           | 1527084           | 1641204           | 4020131           | 100%        | 13,8%        |
| En Négociation                 | 0              |                  | 0                 | 0                 | 0                 | 0%          | 0,0%         |
| A Rechercher                   | 0              | 0                | 0                 | 0                 | 0                 | 0%          | 0,0%         |
| <b>Administration Générale</b> | <b>686128</b>  | <b>699721</b>    | <b>829716</b>     | <b>750854</b>     | <b>2280291</b>    | <b>100%</b> | <b>7,8%</b>  |
| Acquis                         | 910 649        | 699721           | 829716            | 750854            | 2280291           | 100%        | 7,8%         |
| En Négociation                 | 0              | 0                | 0                 | 0                 | 0                 | 0%          | 0,0%         |
| A Rechercher                   | 0              | 0                | 0                 | 0                 | 0                 | 0%          | 0,0%         |
| <b>Taxes</b>                   | <b>254360</b>  | 202923           | <b>287632</b>     | 359541            | 850096            |             | 2,9%         |
| <b>TOTAL GENERAL</b>           | <b>6304614</b> | <b>5.346.390</b> | <b>11.281.391</b> | <b>12.448.259</b> | <b>29.076.040</b> |             | 100%         |

Il y a lieu de faire remarquer que la pression sur le Budget National de Développement pour le financement des projets et programmes est forte et ceci est dû à l'inscription des projets et programmes dont l'impact sera visible sur les conditions de vie de la population.

## V.2. Répartition du PIP 2016-2018 par niveau de financement

Sur les 29.076, 040 milliards GNF programmés pour 2016-2018, 20,7% sont acquis, 4,9% en négociation, 11,5% à rechercher et 60% sont au compte du BND.



Cette situation révèle que des efforts de mobilisation des financements sont encore à mener par le Gouvernement pour résorber les besoins de financement du PIP pour la période. Ces efforts devraient prioritairement viser l'appui des bailleurs pour boucler le gap de financement qui s'élève à 4.753,094 milliards GNF, soit 16,4%.

**Tableau 6 : Niveau de financement du PIP 2016-2018 (en millions GNF)**

| Désignation           | 2015             | 2016             | 2017              | 2018              | Total             | %      |
|-----------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|--------|
| <b>BND</b>            | 3 272 440        | 2.698.579        | 7.252.437         | 7.501.448         | 17.452.464        | 60%    |
| <b>Acquis</b>         | 2 620 914        | 2.327.459        | 2.464.415         | 1.228.512         | 6.020.386         | 20,7%  |
| <b>En Négociation</b> | 9 100            | 278              | 655.958           | 755.958           | 1.412.194         | 4,9%   |
| <b>A Rechercher</b>   | 145 500          | 117151           | 620.949           | 2.602.800         | 3 340 900         | 11,5%  |
| <b>Taxes</b>          | 254 360          | 202 923          | 287632            | 359541            | 850096            | 2,9%   |
| Total général         | <b>6 302 314</b> | <b>5.346.390</b> | <b>11.281.391</b> | <b>12.448.259</b> | <b>29.076.040</b> | 100,0% |

L'analyse du niveau de financement du PIP par secteurs montre que les efforts de mobilisation doivent s'accroître particulièrement au niveau des secteurs des mines, énergie et eau, du développement rural et des infrastructures où un montant équivalent à 11,5% est en à rechercher sur certains projets. Les secteurs des infrastructures (3,1%) et des mines, hôtellerie, tourisme énergie et eau (4,6%) méritent toutefois une attention particulière en raison de leurs impacts sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

Tableau 7 : Source de financement par Bailleur du PIP 2016-2018 (en millions de GNF)

| Désignation           | 2015             |               | 2016             |              | 2017              |              | 2018              |              | 2016-2018         |              |
|-----------------------|------------------|---------------|------------------|--------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
|                       | Montant          | %             | Montant          | %            | Montant           | %            | Montant           | %            | Montant           | %            |
| FINANCEMENT EXTERIEUR | <b>2 859 614</b> | <b>45,40%</b> | <b>2 444 888</b> | <b>45,7%</b> | <b>3 741 322</b>  | <b>33,2%</b> | <b>4 587 270</b>  | <b>36,9%</b> | <b>10 773 480</b> | <b>37,1%</b> |
| BID                   | 169 199          | <b>2,70%</b>  | 169 199          | <b>6,9%</b>  | 101 743           | <b>2,7%</b>  | 269 199           | <b>5,9%</b>  | 540 141           | <b>5,0%</b>  |
| BAD/FAD               | 389 974          | <b>6,20%</b>  | 389 974          | <b>16,0%</b> | 175990            | <b>4,7%</b>  | 395 073           | <b>8,6%</b>  | 961 037           | <b>8,9%</b>  |
| BM                    | 100 415          | <b>1,60%</b>  | 100 415          | <b>4,1%</b>  | 82 259            | <b>2,2%</b>  | 120 415           | <b>2,6%</b>  | 303 089           | <b>2,8%</b>  |
| BID/BADEA             | 94 000           | <b>1,50%</b>  | 94 000           | <b>3,8%</b>  | 291 000           | <b>7,8%</b>  | 114 000           | <b>2,5%</b>  | 499 000           | <b>4,6%</b>  |
| BADEA                 | 84231            | <b>1,30%</b>  | 84231            | <b>3,4%</b>  | 185 861           | <b>5,0%</b>  | 114231            | <b>2,5%</b>  | 384 323           | <b>3,6%</b>  |
| FAO/OFID              | 67496            | <b>1,10%</b>  | 67496            | <b>2,8%</b>  | 31840             | <b>0,9%</b>  | 92496             | <b>2,0%</b>  | 191 832           | <b>1,8%</b>  |
| FAO                   | 3 099            | <b>0,00%</b>  | 3 099            | <b>0,1%</b>  | 22 651            | <b>0,6%</b>  | 18 099            | <b>0,4%</b>  | 43 849            | <b>0,4%</b>  |
| UE                    | 3229             | <b>0,10%</b>  | 3229             | <b>0,1%</b>  | 71651             | <b>1,9%</b>  | 28229             | <b>0,6%</b>  | 103 109           | <b>1,0%</b>  |
| Chine                 | 244 076          | <b>3,90%</b>  | 244 076          | <b>10,0%</b> | 325 000           | <b>8,7%</b>  | 288 448           | <b>6,3%</b>  | 857 524           | <b>8,0%</b>  |
| JICA                  | 127433           | <b>2,00%</b>  | 127433           | <b>5,2%</b>  | 27037             | <b>0,7%</b>  | 177433            | <b>3,9%</b>  | 331 903           | <b>3,1%</b>  |
| FSD                   | 14774            | <b>0,20%</b>  | 14774            | <b>0,6%</b>  | 11394             | <b>0,3%</b>  | 24774             | <b>0,5%</b>  | 50 942            | <b>0,5%</b>  |
| FKDEA                 | 41482            | <b>0,70%</b>  | 41482            | <b>1,7%</b>  | 50000             | <b>1,3%</b>  | 91482             | <b>2,0%</b>  | 182 964           | <b>1,7%</b>  |
| ABUDABI               | 179000           | <b>2,80%</b>  | 179000           | <b>7,3%</b>  | 397671            | <b>10,6%</b> | 379000            | <b>8,3%</b>  | 955 671           | <b>8,9%</b>  |
| BIDC                  | 24570            | <b>0,40%</b>  | 24570            | <b>1,0%</b>  | 75000             | <b>2,0%</b>  | 99570             | <b>2,2%</b>  | 199 140           | <b>1,8%</b>  |
| PNUD                  | 155973           | <b>2,50%</b>  | 155973           | <b>6,4%</b>  | 16576             | <b>0,4%</b>  | 255973            | <b>5,6%</b>  | 428 522           | <b>4,0%</b>  |
| BAD/FEM               | 3229             | <b>0,10%</b>  | 3229             | <b>0,1%</b>  | 2156              | <b>0,1%</b>  | 13229             | <b>0,3%</b>  | 18 614            | <b>0,2%</b>  |
| AFD/UE                | 7943             | <b>0,10%</b>  | 7943             | <b>0,3%</b>  | 5042              | <b>0,1%</b>  | 12943             | <b>0,3%</b>  | 25 928            | <b>0,2%</b>  |
| JICA/BM               | 8421             | <b>0,10%</b>  | 8421             | <b>0,3%</b>  | 0                 | <b>0,0%</b>  | 14421             | <b>0,3%</b>  | 22 842            | <b>0,2%</b>  |
| AFD                   | 73845            | <b>1,20%</b>  | 73845            | <b>3,0%</b>  | 175000            | <b>4,7%</b>  | 123845            | <b>2,7%</b>  | 372 690           | <b>3,5%</b>  |
| UE/FED                | 331800           | <b>5,30%</b>  | 301840           | <b>12,3%</b> | 332744            | <b>8,9%</b>  | 331800            | <b>7,2%</b>  | 966 384           | <b>9,0%</b>  |
| UE/ABN                | 45003            | <b>0,70%</b>  | 45003            | <b>1,8%</b>  | 125000            | <b>3,3%</b>  | 195003            | <b>4,3%</b>  | 365 006           | <b>3,4%</b>  |
| Autres                | 728950           | <b>11,60%</b> | 305656           | <b>12,5%</b> | 1 235 707         | <b>33,0%</b> | 1427607           | <b>31,1%</b> | 2 968 970         | <b>27,6%</b> |
| BUDGET NATIONAL       | <b>3 445 000</b> | <b>54,60%</b> | <b>2 901 502</b> | <b>54,3%</b> | <b>7 540 069</b>  | <b>66,8%</b> | <b>7 860 989</b>  | <b>63,1%</b> | <b>18 302 560</b> | <b>62,9%</b> |
| TOTAL GENERAL         | <b>6 304 614</b> | <b>100%</b>   | <b>5 346 390</b> | <b>100%</b>  | <b>11 281 391</b> | <b>100%</b>  | <b>12 448 259</b> | <b>100%</b>  | <b>29 076 040</b> | <b>100%</b>  |

Les efforts à déployer en matière de recherche et de mobilisation de ressources sur la période 2016-2018 concernent surtout le secteur des infrastructures (21,5%), le secteur du développement Rural (4,6%) et le secteur mines, industries, hôtellerie et tourisme (3,8%).

## Conclusion et Recommandations

---

Le PIP 2016-2018 tel qu'élaboré, vise à renforcer les bases d'un développement national équilibré et harmonieux. Les investissements retenus cadrent bien avec les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures, d'eau, d'énergie, de santé, d'éducation et d'agriculture.

Compte tenu de la situation des finances publiques et de l'importance des défis à relever, il est apparu nécessaire de procéder à une sélection des investissements publics sur la base de critères techniques, économiques et financiers en rapport avec les priorités nationales.

En dépit des séances de travail, des consultations avec les Départements sectoriels et leur encadrement, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes, notamment au niveau du développement rural et des secteurs sociaux qui visent essentiellement la réduction de la pauvreté. Au nombre des causes identifiées, on note l'insuffisance des capacités techniques des administrations en matière d'identification et de préparation de projets et programmes bancables.

Il convient de souligner que le portefeuille de projets et programmes actuel est vieillissant. Ainsi, un effort a été fait au cours de la programmation de cette année pour allouer des ressources financières aux projets à clôturer dans deux ans au plus tard.

***C'est pourquoi, il faut faire remarquer aux Ministères techniques que le processus de programmation ne se limite pas seulement à émettre des idées de projets dans le but de rechercher des nouveaux financements, mais de faire une programmation axée sur les résultats à partir des objectifs sectoriels d'une politique nationale de développement.***

Des études d'identification de nouveaux projets sont urgentes pour la consolidation du portefeuille de projets du pays, surtout dans les secteurs du développement rural, des mines et de l'énergie.

Ainsi, il est urgent d'accélérer la mise en place effective des BSD au niveau de tous les départements techniques conformément au Décret de leur création.

L'exercice de préparation de ce PIP montre en outre que d'importants efforts doivent être déployés pour mettre en place un véritable système automatisé qui remonte, traite et met en réseaux les informations relatives aux investissements publics entre les acteurs sectoriels, régionaux et centraux. Il y a donc nécessité d'installer une chaîne de programmation au niveau sectoriel, régional et central.

La plupart des états de sortie du PIP analysés dans cette note de présentation sont réalisés en dehors de la base de données de la Direction Nationale de la Programmation Pluriannuelle. Une nouvelle base de données, montée sur une nouvelle typologie de statuts de murissement des projets et sur un nouveau système régi par un manuel de procédures de programmation et de suivi des investissements publics en République de Guinée est indispensable.

Il y a donc lieu d'élaborer une feuille de route au regard de ces besoins de renforcement de capacité et de mise en place d'un nouveau système de programmation et de suivi-évaluation des investissements publics afin de se doter d'un timing et de moyens nécessaires pour mieux accompagner le Président de la République, le Professeur Alpha Condé, dans son ambition de mettre le pays sur l'orbite des pays émergents. Sans des investissements publics d'appoint pour booster les bonnes incitations au bénéfice d'un secteur privé dynamique (à travers la réduction des coûts des facteurs, l'amélioration du climat des affaires, les réformes structurelles, etc.), il sera difficile de faire de ce dernier un véritable moteur de croissance dans les années à venir.

## ANNEXES